

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 MARS 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Nomination d'un
secrétaire de séance**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 1^{er} avril 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 1^{er} avril 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1^{er} avril 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 28 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 mars deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence du doyen d'âge Madame Monique DUMONT conformément à l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Monsieur AUDURIER, Monsieur PRIOUX, Monsieur PIVERT, Monsieur LAMY, Monsieur LEBRAY, Monsieur BATTISTELLI, Madame BOUTIN, Monsieur SOLIGNAC, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame RICHARD, Madame MACÉ, Monsieur COMBALAT, Madame HABERT-DUPUIS, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Madame CERIGHELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEUGNET, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Monsieur PÉRICARD, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame NASRI, Monsieur ROUSSEAU, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame LIBESKIND à Madame de CIDRAC
Madame VENOT à Monsieur LAMY

Secrétaire de séance :

Monsieur VILLEFAILLEAU

N° DE DOSSIER : 14 B 00

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

RAPPORTEUR : Le Président de séance

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

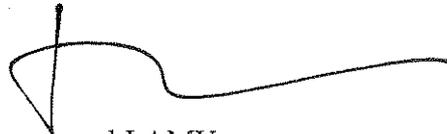
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

NOMME Monsieur Yanis-Clément VILLEFAILLEAU pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye